



MAIRIE DE DOUZILLAC

Information Municipale - Février 2015

Après la cérémonie des vœux à laquelle vous avez été nombreux à assister, nous sommes en mesure de vous présenter la première information de l'année 2015. Tout d'abord pour vous informer du contrôle de l'assainissement non collectif réalisé par un technicien de la Lyonnaise des Eaux, mais aussi du changement du service du ramassage des ordures ménagères qui sera effectué par la communauté de communes à partir d'avril 2015 ainsi que le ramassage des encombrants et des déchets vert sous certaines conditions. Vous trouverez un document joint en complément de l'information municipale. Comme chaque année le mois de mars sera un mois important pour le conseil municipal puisqu'il s'agira de réaliser le budget 2015 qui s'annonce compliqué à boucler avec l'importante baisse des dotations de l'État. Le 6 mars, le conseil municipal se réunira pour aborder entre autre l'avenir de la poste sur Douzillac. Voilà donc quelques informations complémentaires sur le sujet ainsi que les dernières nouvelles de la commune.



Les enfants participant à la journée d'activité organisée par la mairie mardi 17 février 2015

L'équipe municipale de Douzillac

ORDURES MÉNAGÈRES, SACS POUBELLES ET TEXTILE

A partir du 1er Avril, la communauté de communes Isle Vern Salembre assurera la collecte des ordures ménagères, d'où un changement de calendrier des ramassages. Désormais, les ordures ménagères (sacs noirs) seront collectés tous les jeudis (1er ramassage le 2 avril), et le recyclable (sacs jaunes) tous les mercredis (1er ramassage le 1er avril). Le service sera assuré les jours fériés, exceptés le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre. Plus d'informations vous seront transmises courant mars.

La distribution des sacs poubelles - recyclables et non recyclables - sera assurée par les conseillers municipaux à la salle du conseil municipal la semaine du 16 au 21 mars, aux horaires suivants :

MARDI 17 mars de 9h à 12 h

MERCREDI 18 mars de 14 h à 17 h

VENDREDI 20 mars de 14 h à 17 h

SAMEDI 21 mars de 9h à 12h

Par ailleurs, la borne « Le Relai » présente en face de la place du Chapdal a collecté 862 kilos de textile en quatre mois de collecte, soit 1,04kg par habitant. Il est possible d'y déposer vos vêtements inutilisés ainsi qu'à La Bobine, à l'hôtel des entreprises de Neuvic.

VOIRIE ET ASSAINISSEMENT

Du 19 février au 3 avril : contrôles du SPANC sur la commune

Les concernés recevront une convocation. Pensez à préparer vos accès au système d'assainissement, ainsi que la documentation disponible.

Du 2 mars au 13 mars : Entretien des chemins DFCI

Les agents de la commune aidés par un agent de Neuvic remettront en état les pistes DFCI ainsi que les chemins en calcaire de la commune.

17 mars : Nettoyage du bourg

La balayeuse de la communauté de commune viendra nettoyer les rues du bourg jusqu'au secteur des Coutillas.

Du 23 au 27 mars : busage pour élargissement de la voie entre la RD 3 et l'entrée du lieu-dit Cerveau

Les fossés seront busés afin de donner plus de place pour le croisement des véhicules dans cette entrée du bourg. Par ailleurs, la rue de Cerveau est en sens unique à partir de l'habitation de Daniel Barrière.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Elles remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général). Le nombre de cantons a été divisé par deux pour le même nombre d'élus, chaque canton devant élire un binôme paritaire. Dans notre cas, le nouveau canton « Vallée de l'Isle » réunit peu ou prou les anciens cantons de Neuvic et Mussidan (intégration des Lèches et sortie de Saint-Vincent-de-Connezac et Saint-André-de-Double).

Cette année, le bureau de vote se tiendra dans la **salle du conseil municipal de la mairie, de 8 h à 18 h**. Pensez à apporter une pièce d'identité.

PLAN DE SAUVEGARDE - APPEL AUX VOLONTAIRES

La municipalité élabore son plan de sauvegarde communal. Ce document permet de planifier les actions des acteurs communaux de la gestion en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Afin de peaufiner ce plan, nous faisons appel aux douzillacois ayant de préférence une bonne connaissance du terrain ou des métiers liés à la sécurité. Si vous êtes volontaire, merci de vous signaler à la mairie.

LE TRANSPORT DES AÎNÉS S'OUVRE À TOUS

Initialement mis en place pour les citoyens les plus âgés de la commune, afin de pallier leur possible manque de mobilité, le « transport des aînés » (proposé deux mardis par mois pour Neuvic, une fois par trimestre pour Saint-Astier) devient un « transport collectif » à disposition de tous, sans distinction d'âge. Si ce service communal était déjà ouvert de fait à quiconque en faisait la demande, il devient nécessaire d'en changer l'expression consacrée et de l'annoncer à l'ensemble de la population.

Auparavant, la commune disposait d'un minibus de 20 places, et ne pouvait accueillir qu'une douzaine de personnes avec leurs courses, raison pour laquelle le service avait été limité aux plus âgés. Mais désormais, l'usage d'un transport de 30 places et l'existence de coffres plus volumineux permet d'ouvrir les portes du bus à l'ensemble de la population. Bien entendu, si ce service devenait victime de son succès et devait amener à une sélection particulière, priorité sera donnée aux plus anciens et aux personnes qui n'ont pas de moyen de transport. Mais pour l'heure, la fréquentation est en moyenne de 10 usagers, ce qui laisse une marge conséquente. Pour rappel, le transport part de la place de l'église pour Neuvic deux mardis par mois, à 9 h 30 (3 €), et pour Saint-Astier un jeudi par trimestre (4 €). Par ailleurs, nous sommes disposés à venir vous chercher à votre lieu-dit si vous ne pouvez vous déplacer jusqu'au bourg. Pour vous inscrire à ce service, contactez la mairie.

ETAT CIVIL ET CITOYENNETÉ

Décès :

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches d'Irena DE WINTER (mère de Liliane MAMPAYEY) décédée le 9 février 2015, et de Daniel LASSAIGNE décédé le 20 février 2015. Ce dernier fut conseiller municipal de la commune de 1989 à 2001 et également membre de diverses associations de la commune: pétanque, Amicale Laïque ainsi que trésorier de la chasse depuis 2009.

Naissances :

Félicitations aux parents Jean-François DUVERNEUIL et Gwladys CLARET-TOURNIER, pour la naissance de leur petite Hayley, née le 5 janvier 2015, et aux parents Nicolas CHAUMONT et Marie MARQUET, pour la naissance de leur petite fille Jade, née le 31 janvier 2015.

INFOS DIVERSES

La municipalité tient à remercier Ginette DEJEAN pour son don de 50 € lors de l'événement de la galette des rois.

L'association « Santé éducation et prévention sur les territoires », rappelle qu'elle organise des ateliers de gym à destination des plus âgés tous les mardis à 16 h, à la salle des sports de Beauronne.

En honneur aux disparus des conflits en Afrique du Nord, une commémoration organisée par la FNACA se déroulera **le 19 mars à 9 h 45** au monument aux morts. Rassemblement à 9 h 30 devant la mairie.

Contrairement à ce qui fut annoncé précédemment, le repas des aînés (+ 65 ans) aura lieu le 28 mars et non le 29.